

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03844

Numéro SIREN : 517 984 043

Nom ou dénomination : A D B

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2020 sous le numéro de dépôt 1811

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1811

Déposant :

Nom/dénomination : A D B

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 517 984 043

N° gestion : 2009 B 03844



10 FEV. 2020

A D B
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
au capital de 10 010 euros
Siège social : 24, rue de la fontaine
78730 - ST ARNOULT EN YVELINES
VERSAILLES B 517 984 043

n° de
facturen° de
chrono

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
De l'exercice clos du 30 septembre 2019
Le 29 janvier 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 777.67 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	134 360.80 €
Réserve légale, sortie	990.00 €
Pour former un résultat distribuable de	155 128.47 €
A titre de dividendes aux actionnaires	50 000.00 €
Le solde	105 128.47 €

En totalité au compte "report à nouveau" qui présente ainsi un solde de 105 128.47 euros.

L'associée unique constate que le dividende net est de 50 000 euros pour l'actionnaire unique, soit pour ce dernier, un revenu à déclarer de même montant. De ce dividende, sera déduit la retenue à la source au taux de 30%.

Conformément à la loi, l'associé unique rappelle qu'il a été versé les dividendes suivants au titre des trois derniers précédents :

ANNEES	DIVIDENDES
30 septembre 2018	35 000 €

Certifié conforme
Le Président





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	30092019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS A D B		24 rue de la Fontaine	
SIRET	5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1	78730 ST ARNOULT EN YVELINES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Bâtiment	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	14 139	Déficit	
		Bénéfice imposable à 15%	38 120			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
Nom
NIF
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe
Nom
NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065 SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
HANS & ASSOCIES ACEVEX 63 rue Charles de Gaulle 78730 ST ARNOULT EN YVELINES Tél: 0130412845		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 14/01/2020	Lieu: ST ARNOULT EN YVELINES
		Qualité et nom du signataire	Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	LEAUTY Gérard

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



C. Plumb

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	35 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a),						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	35 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
--	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

41B Rue Charles de Gaulle 78730 St Arnoult en Ynes
24 Rue de Marly 91410 Corbreuse

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

RENUMERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Opuntia

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS A D B

du 01/02/2018

Adresse 24 rue de la Fontaine 78730 ST ARNOULT EN YVELINES

au 30/09/2019

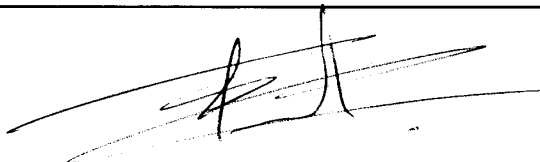
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE				
1	LEAUTEY Gérard Président				26 rue de la Fontaine 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES				
2	WOZNIAK Patrice Conducteur de travaux				15 rue Michel Chartier 78660 ALLAINVILLE AUX BOIS				
3	GUERIN Nathalie Commerciale				26 rue de la Fontaine 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES				
4	DOS REIS SIMOES Antonio Carlos Carreleur, plaquist				4 route de Saint Arnoult 78730 PONTHEVRARD				
5	MATTE Luc Plaquiste, Maçon, Carreleur				3 Rue des terres noires 78660 ALLAINVILLE AUX BOIS				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❷)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	46 477		2 400		48 877			48 877	
2	41 133		2 700		43 833			43 833	
3	27 355		1 274		28 629			28 629	
4	24 061				24 061			24 061	
5	7 349				7 349			7 349	
6									
7									
8									
9									
10									
**	146 375		6 374		152 749			152 749	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ⑪	152 749	- de l'exercice 2019 ⑪	53 401
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑪	
Nom et qualité du signataire LEAUTEY Gérard Président		A ST ARNOULT EN YVELINES le 14/01/2020	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Désignation de l'entreprise : SAS A D B Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 24 rue de la Fontaine 78730 ST ARNOULT EN YVELINES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 51798404300011 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	N-1
				13 00 9 2019	13 00 9 2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 950	3 141
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	18 633	49 617
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	24 232	17 375
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	22 822	23 994
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 500	1 500
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 713	3 663
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 350	7 700
	TOTAL (II)	BJ	BK	81 637	106 990
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	5 500	5 400
	En cours de production de biens	BN	BO	101 907	198 960
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	39 038	669
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	52 086	249 408
	Autres créances (3)	BZ	CA	26 305	67 207
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	111 000	153 020
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	58 183	136 650
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 808	5 172
	TOTAL (III)	CJ	CK	52 086	816 486
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	716 930	923 477
Comptes de régularisation					
Renvois :	(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	11 063
			(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	
Immobilités :					

* Des publications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3033
 Dossier N° RS0120 en Euros.

HANS & ASSOCIES ACEVEX

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10...010.....)	DA	10 010	10 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	134 361	141 250
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 778	28 111
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	166 148	181 371
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	141 398	186 345
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	108	139
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	128 300	422 915
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	87 014	58 143
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 334	63 395
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 906	11 168
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	417 059	742 106
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	583 208	923 477
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	320 654	600 878
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	979 855	FH		FI	979 855 772 067
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	979 855	FK		FL	979 855 772 067
	Production stockée*					FM	(97 053) 92 132
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 662 13 353
	Autres produits (1) (11)					FQ	21 180
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	897 485 879 232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	172 811 205 125
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(100) (48)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	371 585 276 715
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 912 12 004
	Salaires et traitements*					FY	163 608 206 465
	Charges sociales (10)					FZ	112 919 124 269
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	22 916 35 959
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	10 366 5 052
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	5 058 18
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	869 075 865 559
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	28 410 13 674
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	51 57
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 082 2 030
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 133 2 087
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 770 3 431
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 770 3 431
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 638) (1 344)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	26 772 12 330

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIÉS ACEVEX

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	5 872	1 082	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	350	71 917	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 222	72 999	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 047	1 880	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 492	50 356	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 539	52 236	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 683	20 763	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	9 677	4 982	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	905 839	954 318	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	886 062	926 208	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	19 778	28 111	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
										HP	26 704	713	
										HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	9 609	13 353	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe										3 539		6 222	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

30/09/2019

[illegible]

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIES ACEVEX



Plant

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Ne pas reporter le montant des centimes*

Exemple à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	15 950	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	65 000	KK	KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS	41 950	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY	25 072	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	16 671	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	148 693	LO		LP	5 639	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	5 163	8V		8W
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	7 700	1U		1V	
TOTAL IV		LQ	12 863	LR		LS	51	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	177 506	ØH		ØJ	
							5 690	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		à poste 1		à poste 2		à poste 3		à poste 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	15 950	IX	15 950
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	65 000	MC	65 000
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	7 343	MK	34 608	ML	34 608
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV	MP	681	MQ	28 188	MR	28 188
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	4 914	MT	13 599	MU	13 599
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY	NG	12 937	NH	141 395	NI	141 395	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IØ	ØX		ØY	5 213	ØZ	5 213
Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	350	2F	7 350	2G	7 350	
TOTAL IV		I3	NJ	350	NK	12 563	2H	12 563	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	13 287	ØL	169 908	ØM	169 908	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HANS & ASSOCIES ACEVEX

Dossier N° R50120 en Euros.

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	12 809	PF	3 141	PG		PH	15 950
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	15 383	PN	3 250	PO		PQ	18 633
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	24 575	QA	6 479	QB	6 822	QC	24 232
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QH	9 942	QI	6 037	QJ	681	QK	15 298
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 807	QM	4 009	QN	4 292	QO	7 524
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	57 707	QV	19 775	QW	11 795	QX	65 687
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	QN	70 516	OP	22 916	OQ	11 795	OR	81 637

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIÉS ACEVEX

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A D B</u>										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T	46 772	6U	10 366	6V	5 052	6W	52 086		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	46 772	TY	10 366	TZ	5 052	UA	52 086		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	46 772	UB	10 366	UC	5 052	UD	52 086	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 366	UF	5 052						
	- financières	UG		UH							
	- exceptionnelles	UJ		UK							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		3 713	UM		3 713	UN		
	Prêts (1) (2)	UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières	UT		7 350	UV		7 350	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		102 221		102 221				
	Autres créances clients	UX		98 061		98 061				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		5 486		5 486			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		19 889		19 889			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		929		929				
	Charges constatées d'avance	VS		4 808		4 808				
	TOTAUX			VT	242 458	VU	242 458	VV		
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		37 752		5 581		29 986		2 185	
	à plus de 1 an à l'origine	VH		103 646		39 412		64 234			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		108		108					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		87 014		87 014					
Personnel et comptes rattachés		8C		12 105		12 105					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		12 186		12 186					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		25 122		25 122					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		5 921		5 921					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		4 906		4 906					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	288 759	VZ	192 354		94 220		2 185	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		44 209	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A D B		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 9		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WB		
		de son conjoint		WB		
	moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	1 945	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	102	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			I8	
		- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme			WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV
		- imposées aux taux de 0 %				WH
		- imposées aux taux de 19 %				WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						
Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A						
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY
		Majoration d'amortissement *				XD
		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	288	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	52 259	
		déficit (II moins I)		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	52 259	
				XO		

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIES ACEVEX

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

30/09/2019

[illegible]

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIES ACEVEX



Plant

Désignation de l'entreprise : SAS A D B		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A D B										Néant ☐ *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	141	250	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	28	111		- Autres réserves	ZD									
	Prélèvements sur les réserves	OE				Dividendes	ZE	35 000								
						Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	OF	169	361		Report à nouveau	ZG	134 361								
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)					TOTAL II		ZH	169 361			
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :												Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	170 963	27 797			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	17 274	22 580			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	27 273	37 384			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	29 583	27 704			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	10 728	18 403			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	115 764	142 846			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	371 585	276 715			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	3 736	3 544			
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										9Z	6 176	8 460			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	9 912	12 004			
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	106 850	64 073			
TVA	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	58 871	81 821			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*										OB	185 141				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1.35	%	1.53	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	①	Valeur d'origine *	②	Valeur nette réévaluée *	③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	④	Autres amortissements *	⑤	Valeur résiduelle	⑥
I - Immobilisations *											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7	CF ETAT ANNEXE		13 287			11 795				1 492	
8											
9											
10											
11											
12											

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7	350	(1 142)	(1 142)				
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		(1 142)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪								
			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

30/09/2019

[illegible]

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIES ACEVEX



Opuntia

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIES ACEVEX



Opuntia

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)	⑥	⑦
		②	③	④	⑤		
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS A D B				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 30/09/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	5
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	979 855
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	979 855
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	21
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	2 850
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	5 872
TOTAL 2				OM	8 743
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	172 811
Variation négative des stocks				OQ	96 953
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	317 136
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	6
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	1 142
TOTAL 3				OJ	588 048
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	400 550
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	400 550
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	979 855	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018
Date de cessation		HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9 N° SIRET 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A D B

ADRESSE (voie) 24 rue de la Fontaine

CODE POSTAL 78730 VILLE ST ARNOULT EN YVELINES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 10 010

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LEAUTEY Prénom(s) Gérard

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10 010

Naissance : Date 241067 N° Département 91 Commune PALAISEAU Pays

Adresse : N° 26 Voie rue de La Fontaine

Code postal 78730 Commune ST ARNOULT EN YVELINES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A D B

ADRESSE (voie) 24 rue de la Fontaine

CODE POSTAL 78730 VILLE ST ARNOULT EN YVELINES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique 5710 Dénomination AGP

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 3 8 0 9 0 2 9 % de détention 10.00

Adresse : N° 26 Voie rue de la Fontaine

Code postal 78730 Commune ST ARNOULT EN YVELINES Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



C. P. L.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			4 807.79
30/09/2019 EX CCA MASTER au 04.10.19	8.36		
30/09/2019 EX CCA MASTER au 04.10.19	45.16		
30/09/2019 EX CCA FAXY 10/19	82.00		
30/09/2019 EX CCA HOMME CLE 4T19	39.14		
30/09/2019 EX CCA TF AMERE 4T19	264.75		
30/09/2019 EX CCA FRANTINANCE 4T19	222.00		
30/09/2019 EX CCA BERLINGO au 15/10/19	116.66		
30/09/2019 EX CCA BERLINGO au 15/10/19	11.34		
30/09/2019 EX CCA NATIXIS 10.19	1 780.29		
30/09/2019 EX CCA DIAC 160919-151019	158.16		
30/09/2019 EX CCA DIAC 160919-151019	25.12		
30/09/2019 EX CCA SMARTP 2019	1 901.81		
30/09/2019 EX CCA EBP 061118-050120	153.00		
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT			55 517.43
30/09/2019 EX FAE DI PALMA 20%	3 600.00		
30/09/2019 EX FAE DAVERDIN 10% DV3032	12 535.59		
30/09/2019 EX FAE FRAYSSINIER 10% F1694	2 327.85		
30/09/2019 EX FAE WOZNIAK 10%	28 500.00		
30/09/2019 EX FAE FRAYSSINIER 10% F1696	6 578.55		
30/09/2019 EX FAE LASNIER 20% F1691	1 975.44		
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			922.42
30/09/2019 EX PROV RBST' CIC SINISTRE 310719	922.42		
51870000 INTERETS COUR. A RECEVOIR			3.74
30/09/2019 EX PROV INT' CRED 3T19	3.74		
COMPTES DE PASSIF			
16880000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT			108.00
30/09/2019 EX PROV INCE AU 30.09.19		108.00	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER			46.82
30/09/2019 EX PROV AGIOS 3T19		46.82	



Cplent

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
40810000 FOURN. FACT. NON PARVENUES			50 920.24
30/09/2019 EX FNP ACEVEX BILAN 2019		2 280.00	
30/09/2019 EX FNP AB IMMO ECHEVARIA		3 000.00	
30/09/2019 EX FNP ACEVEX AGO 2019		780.00	
30/09/2019 EX FNP A6DOM 09/19		150.00	
30/09/2019 EX FNP SIAEP CORBREUSE 06-09/19		46.00	
30/09/2019 EX FNP SIAEP 41 CDG 06-09/19		37.40	
30/09/2019 EX FNP FNAC 16.09.19		451.00	
30/09/2019 EX FNP MF PEINTURE		5 059.00	
30/09/2019 EX FNP MF PEINTURE		37 850.00	
30/09/2019 EX FNP VINCI 09-19		58.97	
30/09/2019 EX FNP EDF 41R CDG 200319-300919		508.80	
30/09/2019 EX FNP APST 3T19		147.07	
30/09/2019 EX FNP PRUVOST EXPERTISE 24/09/1		552.00	
43860000 AUTR. CHARG. SOCIAL A PAYER			3 783.90
30/09/2019 EX PROV CCP 09-19		2 551.00	
30/09/2019 EX PROV CCP 09-19 APAS		22.00	
30/09/2019 EX PROV CSG-CRDS S/PEE-PERCO		1 210.90	
44860000 CHARGES A PAYER			4 981.00
30/09/2019 EX PROV CFE FONTAINE 2019		1 430.00	
30/09/2019 EX PROV CFE CDG 2019		321.00	
30/09/2019 EX PROV CFE CORBREUSE 2019		851.00	
30/09/2019 EX PROV TVS 2015-2016 NON PAYE		10.00	
30/09/2019 EX PROV CVAE 2019		258.00	
30/09/2019 EX PROV TF CORBREUSE 2019		963.00	
30/09/2019 EX PROV TVS MONDEO AU 300919		153.00	
30/09/2019 EX PROV TA 2019		872.00	
30/09/2019 EX PROV TVS PORSCHE AU 300919		123.00	
41980000 Clients - Avoirs à établir			4 834.91
30/09/2019 EX AAE LCI 20% AV01120		553.09	
30/09/2019 EX AAE GARAILT 5.5% AV01121		2 729.50	
30/09/2019 EX AAE GARAILT 20% AV01121		1 552.32	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER			71.00
30/09/2019 EX PROV CIC PORSCHE 0709-300919		71.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION			102.00
31/12/2018 DE 13.12-AMENDE	35.00		
12/02/2019 08 VILLE RAMBOUILLET-AMENDE	15.00		
18/06/2019 DE TRESOR PUBLIC	52.00		
67180000 Charges exceptionnelles			1 944.72
30/09/2019 EX Dépenses non déductibles	1 944.72		
67520000 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED			1 492.38
30/09/2019 EX Cession / Rebut au 30/09/2019	622.10		
30/09/2019 EX Cession / Rebut au 30/09/2019	350.00		
30/09/2019 EX Cession / Rebut au 30/09/2019	520.28		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 Produits exceptionnels			5 871.84
01/10/2018 EX EXT PROV CHG S/SAL 2016 VERSE		2 250.00	
01/10/2018 EX EXT PROV FORF SOCIAL GL 2015		608.40	
28/03/2019 02 Slide Frs Almeida		1 260.00	
30/09/2019 EX SLIDE FRS DECO PEINTURE 2013		1 753.44	
77520000 CESSIONS ELEMENTS ACTIFS			350.00
04/06/2019 CI QUOTATIS-DG		350.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		3 141.25	3 141.25	100.00
20500000 CONCESS. BREVETS LIC.	15 950.00	15 950.00		
28050000 AMORT. CONCESS. BREVETS LIC.	15 950.00	12 808.75	3 141.25	24.52
CONSTRUCTIONS	46 366.67	49 616.67	3 250.00	6.55
21310000 BATIMENT CORBREUSE	65 000.00	65 000.00		
28131000 AMORT. BATIMENT	18 633.33	15 383.33	3 250.00	21.13
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	10 376.09	17 375.38	6 999.29	40.28
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	34 607.68	41 950.32	7 342.64	17.50
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	24 231.59	24 574.94	343.35	1.40
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 965.43	23 994.40	5 028.97	20.96
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	28 188.46	25 071.74	3 116.72	12.43
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	6 622.60	9 695.39	3 072.79	31.69
21840000 MOBILIERS	6 976.00	6 976.00		
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	15 297.72	9 942.16	5 355.56	53.87
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	3 792.48	5 470.34	1 677.86	30.67
28184000 AMORT. MOBILIERS	3 731.43	2 336.23	1 395.20	59.72
AUTRES PARTICIPATIONS	1 500.00	1 500.00		
26100000 SAS AGP	900.00	900.00		
26101000 SAS SYNERCIEL	600.00	600.00		
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	3 713.36	3 662.57	50.79	1.39
26700000 CREANCES S/PARTICIP. SAS AGP	3 713.36	3 662.57	50.79	1.39
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 350.00	7 700.00	350.00	4.55
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	7 350.00	7 700.00	350.00	4.55
Total II	88 271.55	106 990.27	18 718.72	17.50
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	5 500.00	5 400.00	100.00	1.85
31000000 STOCKS MAT.PREM.ET FOURN.	5 500.00	5 400.00	100.00	1.85
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	101 907.00	198 960.00	97 053.00	48.78
33500000 TRAVAUX EN COURS	101 907.00	198 960.00	97 053.00	48.78
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	39 037.77	668.80	38 368.97	NS
40910000 FOURN.AV.ACPT VERSES/COMM	39 037.77	668.80	38 368.97	NS
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	148 195.92	249 408.24	101 212.32	40.58
41100000 CLIENTS	42 543.92	28 980.91	13 563.01	46.80
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX	102 220.56	105 396.66	3 176.10	3.01
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	55 517.43	161 802.75	106 285.32	65.69
49100000 Prov. p/Dépréc. Cptes Clients	52 085.99	46 772.08	5 313.91	11.36
AUTRES CREANCES	26 304.58	67 207.13	40 902.55	60.86
40100100 FOURNISSEURS	6.96		6.96	
40980000 FOURNISSEURS-AVOIRS A RECEVOIR		113.40	113.40	100.00
42500000 PERSONNEL AVANC.ET ACPTES		1 500.00	1 500.00	100.00
42510000 NDF MR LEAUTEY		1 774.75	1 774.75	100.00
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 486.00	15 619.00	10 133.00	64.88
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	4 004.53	4 217.46	212.93	5.05
44566500 TVA AUTOLIQUIDATION ST	1 935.96		1 935.96	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE	2 138.00		2 138.00	
44571100 TVA COLLECTEE 5.5%		5 250.00	5 250.00	100.00
44571800 TVA COLLECTEE 20%		607.00	607.00	100.00
44571900 TVA COLLECTEE 10%	9 499.00	25 816.00	16 317.00	63.20
44580000 TCA A REGUL.OU EN ATTENTE	987.00		987.00	
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	1 324.71	1 067.52	257.19	24.09
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		11 242.00	11 242.00	100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	922.42		922.42	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	111 000.00	153 020.00	42 020.00	27.46
50800000 AUTR.VAL.MOB.& CREANC.ASS	100 000.00	135 020.00	35 020.00	25.94
50810000 C.A.T.	11 000.00	18 000.00	7 000.00	38.89
DISPONIBILITES	58 183.17	136 650.38	78 467.21	57.42
51210000 Banque Caisse d'Epargne	5 267.62	23 509.59	18 241.97	77.59
51225000 CPTE EXCEDENT PROF. CE	5 532.76	64 434.64	58 901.88	91.41
51230000 BANQUE CIC	47 379.05	48 706.15	1 327.10	2.72
51870000 INTERETS COUR. A RECEVOIR	3.74		3.74	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 807.79	5 171.93	364.14	7.04
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	4 807.79	5 171.93	364.14	7.04
Total III	494 936.23	816 486.48	321 550.25	39.38
TOTAL GENERAL	583 207.78	923 476.75	340 268.97	36.85

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
CAPITAL	10 010.00		10 010.00			
10100000 CAPITAL	10 010.00		10 010.00			
RESERVE LEGALE	2 000.00		2 000.00			
10610000 RESERVE LEGALE	2 000.00		2 000.00			
REPORT A NOUVEAU	134 360.80		141 250.08		6 889.28	4.88
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	134 360.80		141 250.08		6 889.28	4.88
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	19 777.67		28 110.72		8 333.05	29.64
Total I	166 148.47		181 370.80		15 222.33	8.39
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	141 227.74		185 437.16		44 209.42	23.84
16410000 PRET CIC 65000€	37 581.74		42 811.34		5 229.60	12.22
16430000 PRET CIC 85 000€ - VOLVO	26 246.29		41 744.10		15 497.81	37.13
16440000 PRET CIC 22874€ - PICK UP	9 697.64		14 267.26		4 569.62	32.03
16450000 PRET 96000€ - RACHAT PART	67 702.07		86 614.46		18 912.39	21.84
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	169.82		908.12		738.30	81.30
51190000 CHEQUES/LCR EN ATTENTE	123.00		894.62		771.62	86.25
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	46.82		13.50		33.32	246.81
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	108.00		139.00		31.00	22.30
16880000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	108.00		139.00		31.00	22.30
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	128 300.29		422 915.29		294 615.00	69.66
41910000 CLTS AV.ACPT RECUS S/COMM	128 300.29		422 915.29		294 615.00	69.66
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	87 013.62		58 143.43		28 870.19	49.65
40100100 FOURNISSEURS	36 093.38		48 610.91		12 517.53	25.75
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	50 920.24		9 532.52		41 387.72	434.17
DETTES FISCALES ET SOCIALES	55 333.93		63 394.56		8 060.63	12.72
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL	12 004.23		10 785.93		1 218.30	11.30
42510000 NDF MR LEAUTEY	51.29				51.29	
42520000 NDF MR WOZNAK	48.98		246.24		197.26	80.11
43100000 URSSAF	6 096.00		7 858.00		1 762.00	22.42
43730000 PRO BTP	2 306.07		2 365.92		59.85	2.53
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 783.90		5 380.40		1 596.50	29.67
44210000 ETAT - PAS	940.28				940.28	
44551000 TVA A DECAISSER			2 750.00		2 750.00	100.00
44571000 TVA COLLECTEE 19.6%	16 354.00		16 354.00			
44571100 TVA COLLECTEE 5.5%	761.00				761.00	
44571500 TVA AUTOLIQUIDATION ST	1 935.96				1 935.96	
44571800 TVA COLLECTEE 20%	1 095.00				1 095.00	
44587000 TCA/FACTURES A ETABLIR	4 976.22		12 499.32		7 523.10	60.19
44860000 CHARGES A PAYER	4 981.00		5 154.75		173.75	3.37
AUTRES DETTES	4 905.91		11 168.39		6 262.48	56.07
41980000 Clients - Avoirs à établir	4 834.91		11 110.00		6 275.09	56.48
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	71.00		58.39		12.61	21.60



C. Plu

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total IV	417 059.31	742 105.95	325 046.64	43.80
TOTAL GENERAL	583 207.78	923 476.75	340 268.97	36.85

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	979 854.88		772 067.36		207 787.52	26.91
70610000 PREST.SERVICES 5.5%	180 667.07		151 795.29		28 871.78	19.02
70630000 PREST. SERVICES 20%	95 573.94		39 615.54		55 958.40	141.25
70640000 PRESTATIONS 10%	698 967.67		580 656.53		118 311.14	20.38
70820000 APPORT AFFAIRE 20%	4 646.20				4 646.20	
Chiffre d'affaires NET	979 854.88		772 067.36		207 787.52	26.91
PRODUCTION STOCKEE	97 053.00		92 132.00		189 185.00	205.34
71335000 VAR. EN-COURS PROD. BIENS	97 053.00		92 132.00		189 185.00	205.34
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 500.00		1 500.00	100.00
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.			1 500.00		1 500.00	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	14 661.62		13 353.23		1 308.39	9.80
78174000 REPR. S/PROV DEPR ACTIF CIRCUL	5 052.13				5 052.13	
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	9 609.49		13 353.23		3 743.74	28.04
AUTRES PRODUITS	21.34		179.89		158.55	88.14
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	21.34		179.89		158.55	88.14
Total des Produits d'exploitation	897 484.84		879 232.48		18 252.36	2.08
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	172 810.52		205 124.70		32 314.18	15.75
60100000 ACHATS MAT.IERE ET FOURN.	172 810.52		205 088.17		32 277.65	15.74
60210000 ACHATS MAT. CONSOMMABLES			36.53		36.53	100.00
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	100.00		48.00		52.00	108.33
60310000 VAR.STOCKS MAT.IERE,FOURN	100.00		48.00		52.00	108.33
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	371 585.15		276 714.72		94 870.43	34.28
60400000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	32 922.77		1 504.43		31 418.34	NS
60405000 SOUS TRAITANCE AUTOLIQ.	129 420.50		10 755.00		118 665.50	NS
60610000 ACH.NON STOCK.MAT.& FOURN	2 630.20		5 317.59		7 947.79	149.46
60630000 ACH. FOURN. DIVERSES	8 786.77		26 651.58		17 864.81	67.03
60640000 ACHATS FTES BUREAU	3 611.79		4 462.07		850.28	19.06
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	8 620.00		15 538.00		6 918.00	44.52
61215000 DIAC TRAFIC DL-096-AC	338.57		4 687.92		4 349.35	92.78
61216000 C.BAIL TRAFIC DZ-553-FW	3 795.84		3 795.84			
61217000 C. BAIL BERLINGO ER-530-RM	2 799.84		4 737.58		1 937.74	40.90
61218000 MASTER BENNES EV598GX	4 065.00		9 689.41		5 624.41	58.05
61220000 Cd bail Véhicule direction	26 704.32		712.67		25 991.65	NS
61320000 LOYER HADDADENE	10 224.00		10 210.00		14.00	0.14
61321000 SCI DE L'AMBRE	3 240.00		3 240.00			
61350000 LOCATIONS			6 324.14		6 324.14	100.00
61351000 FRANFINANCE COPIEUR	888.00		888.00			
61352000 LLD FORD MONDEO HYBRID EV135LK	2 393.52		1 389.58		1 003.94	72.25
61400000 CHG LOC HADDADENE	288.00		288.00			
61401000 CHG LOC SCI DE L'AMBRE	240.00		240.00			
61520000 ENTRETIEN BIENS IMMO.	1 346.67		3 139.89		1 793.22	57.11
61550000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 721.78		1 091.37		630.41	57.76
61551000 ENTRETIEN VEHICULES	5 174.07		4 942.66		231.41	4.68
61552000 Entretien Véhicules Direction	2 415.98		4 331.59		1 915.61	44.22
61560000 MAINTENANCE	524.00		657.00		133.00	20.24
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	18 254.62		19 209.11		954.49	4.97

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61601000 IDENTICAR	138.04	358.80	220.76	61.53
61605000 HOMME CLE	1 865.60	1 481.75	383.85	25.91
61610000 ASSURANCE BOUYGUES TEL	329.88	329.88		
61810000 DOCUMENTATION	760.00	2 302.65	1 542.65	66.99
62112000 PERSONNEL INTERIM. CEE	27 273.00	37 384.00	10 111.00	27.05
62220000 COURTAGE S/VENTE	10 728.33	18 403.33	7 675.00	41.70
62260000 HONORAIRES	14 140.00	9 770.00	4 370.00	44.73
62261000 HONORAIRES AVOCAT	925.83	5 508.26	4 582.43	83.19
62270000 REMUNERAT.INTERMED. HONOR	92.16	776.21	684.05	88.13
62280000 HONORAIRES DIVERS	14 424.74	11 650.00	2 774.74	23.82
62300000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES	5 882.56	5 231.06	651.50	12.45
62301000 PUBLICITE INTRACO	2 644.23		2 644.23	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	536.15	3 318.59	2 782.44	83.84
62380000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES		300.00	300.00	100.00
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	127.25		127.25	
62510600 FRAIS DEPLACEMENT SALAIRES		8.90	8.90	100.00
62511000 CARBURANTS	7 781.95	11 917.21	4 135.26	34.70
62511500 CARBURANT 95/98	3 939.06	4 136.52	197.46	4.77
62512000 FRAIS DE RESTAURANTS	1 276.86	736.17	540.69	73.45
62513000 DEPLA.PARKING / PEAGES	2 863.16	3 043.58	180.42	5.93
62570000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	3 511.91	5 587.75	2 075.84	37.15
62600000 FRAIS TELECOMMUNICATION	1 477.57	2 434.64	957.07	39.31
62610000 MOBILES	1 765.65	2 041.59	275.94	13.52
62620000 AFFRANCHISSEMENT	379.82	630.27	250.45	39.74
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	3 130.36	4 885.53	1 755.17	35.93
62810000 COTISATIONS	445.20	674.60	229.40	34.01
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 911.56	12 004.21	2 092.65	17.43
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 140.00	1 486.00	346.00	23.28
63330000 F° CONTINUE FAFSAB	1 698.62	2 173.32	474.70	21.84
63335000 FORMATION SALAIRES		1 074.99	1 074.99	100.00
63511000 CET-CVAE	3 736.00	3 544.00	192.00	5.42
63512000 TAXES FONCIERES	2 345.75	2 355.25	9.50	0.40
63514000 TAXES/VEHICUL.DE SOCIETES	195.00	215.00	20.00	9.30
63540000 DROITS ENREGIST.ET TIMBRE	271.76	471.00	199.24	42.30
63780000 CCCA-BTP / TAXES DIVERSES	524.43	684.65	160.22	23.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS	163 608.45	206 464.66	42 856.21	20.76
64100000 REMUNERATIONS PERSONNEL	156 849.25	194 736.14	37 886.89	19.46
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS		3 340.72	3 340.72	100.00
64140000 IND.AVANTAGES DIVERS	6 759.20	8 387.80	1 628.60	19.42
CHARGES SOCIALES	112 919.35	124 269.02	11 349.67	9.13
64510000 URSSAF	48 671.66	66 916.19	18 244.53	27.26
64530000 PRO BTP	18 146.14	25 424.96	7 278.82	28.63
64550000 Charges Sociales Diverses		4 950.00	4 950.00	100.00
64580000 CAISSE CONGES PAYES	23 033.00	32 788.00	9 755.00	29.75
64700000 PEI	25 198.18	6 354.02	18 844.16	296.57
64710000 TITRES CESU		3 782.00	3 782.00	100.00
64711000 ANCV - TITRES CADO	677.50	1 172.50	495.00	42.22
64750000 MED.DU TRAVAIL - PHCIE	480.87	710.35	229.48	32.31
64800000 Autres charges du personnel		40.00	40.00	100.00
64900000 CICE	3 288.00	7 969.00	4 681.00	58.74

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019 12	30/09/2018 12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	22 915.85	35 959.04	13 043.19	36.27
68111000 DOT. AMORT. IMMOB. INCORPORE.	3 141.25	3 150.00	8.75	0.28
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	19 774.60	32 809.04	13 034.44	39.73
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 366.04	5 052.13	5 313.91	105.18
68174000 DAP Atifs Circulants-Créances	10 366.04	5 052.13	5 313.91	105.18
AUTRES CHARGES	5 058.35	18.34	5 040.01	NS
65420000 PERTES/CREANCES IRRECOURV	5 052.13		5 052.13	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	6.22	18.34	12.12	66.09
Total des Charges d'exploitation	869 075.27	865 558.82	3 516.45	0.41
Résultat d'exploitation	28 409.57	13 673.66	14 735.91	107.77
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	50.79	56.73	5.94	10.47
76130000 Produits de participation	50.79	56.73	5.94	10.47
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 081.86	2 030.46	51.40	2.53
76000000 PRODUITS FINANCIERS	2 081.86	2 030.46	51.40	2.53
Total des Produits financiers	2 132.65	2 087.19	45.46	2.18
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 770.29	3 430.92	339.37	9.89
66110000 INTERETS D EMPRUNT	2 896.39	2 580.21	316.18	12.25
66113000 INTERETS D EMPRUNT VOLVO	594.87	829.38	234.51	28.28
66160000 CHARGES D'INTERETS	199.03	21.33	177.70	833.10
66181000 INT. DETTES CIALES	80.00		80.00	
Total des Charges financières	3 770.29	3 430.92	339.37	9.89
Résultat financier	1 637.64	1 343.73	293.91	21.87
Résultat courant avant impôts	26 771.93	12 329.93	14 442.00	117.13
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 871.84	1 082.00	4 789.84	442.68
77180000 Produits exceptionnels	5 871.84	1 082.00	4 789.84	442.68
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	350.00	71 916.67	71 566.67	99.51
77520000 CESSIONS ELEMENTS ACTIFS	350.00	71 916.67	71 566.67	99.51
Total des Produits exceptionnels	6 221.84	72 998.67	66 776.83	91.48
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	2 046.72	1 879.81	166.91	8.88
67120000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION	102.00	592.00	490.00	82.77
67180000 Charges exceptionnelles	1 944.72	1 287.81	656.91	51.01
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 492.38	50 356.07	48 863.69	97.04
67520000 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED	1 492.38	50 356.07	48 863.69	97.04
Total des Charges exceptionnelles	3 539.10	52 235.88	48 696.78	93.22
Résultat exceptionnel	2 682.74	20 762.79	18 080.05	87.08



C. Plaut

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 677.00	4 982.00	4 695.00	94.24
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 677.00	5 897.00	3 780.00	64.10
69910000 PRODUITS - C.I. FAMILLE		915.00	915.00	100.00
Total des produits	905 839.33	954 318.34	48 479.01	5.08
Total des charges	886 061.66	926 207.62	40 145.96	4.33
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	19 777.67	28 110.72	8 333.05	29.64